

Compensation, points ECTS

Par **diegosanzhec**, le **10/03/2022** à **15:52**

Bonjour.

Pouvez-vous m'expliquer s'il vous plaît le principe des points ECTS

Je sais bien qu'il faut avoir la moyenne de 10 de l'ensemble l'année pour passer en 2ème année d'études.

Cependant, j'ai obtenu 8 au premier semestre.

Donc 0 points ECTS me sont délivrés?

Ou si j'ai 8 au premier semestre, environ 25 ECTS me sont délivrés et non pas 30?

Et si j'ai 12 au 2ème semestre par exemple, je rattraperais les points ECTS manquants du 1er semestre et ainsi je pourrais valider l'année en obtenant 60 points ECTS et donc 10 de moyenne?

Merci d'avance

Par **diegosanzhec**, le **10/03/2022** à **16:08**

Si j'ai bien compris, il me faut 12 au second semestre pour passer en 2ème année? Car si j'ai pas 10 dans l'ensemble de l'année, je serais Ajourné?

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/03/2022** à **07:37**

Bonjour

Il faut poser ce genre de question à votre scolarité car c'est très technique.